



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tierces personnes

Question écrite n° 100705

## Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des personnes handicapées relativement à la prise en charge de la compensation humaine du handicap. En effet, et bien que le Gouvernement ait porté une attention particulière à la question des ressources des personnes handicapées de par les six revalorisations de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) depuis 2008, et malgré la confirmation du Président de la République qu'elle augmentera de 25 % d'ici à la fin du quinquennat, de nombreuses personnes étant dans l'obligation de recourir et de rémunérer des prestataires auxiliaires de vie se trouvent dans des situations financières extrêmement difficiles. Aussi, il la remercie de lui indiquer ses intentions à ce sujet afin de pallier ces situations préoccupantes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Caillaud](#)

**Circonscription :** Vendée (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100705

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 février 2011, page 1695

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)